

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et un et le 15 Avril à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, GAUCHET, MAZILLE, NEGRE MRS, BAÏADA, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : M GERVAIS A PIERASCO.

Excusé / Absent : MRS. GERVAIS, MERIC, BADOQ.

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 08/04/2021

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC.**

La commune de Lauzerte a sollicité les services de l'État le 7 décembre 2020 pour un accompagnement pour la mise aux normes des ERP communaux.

Après un premier travail administratif, nous avons reçu mardi 13 avril 2021 les services de l'État et de défense incendie pour faire le point sur les actions à mener en priorité.

Il paraît urgent de mettre aux normes les Etablissements Recevant du Public suivants :

- Espace Points de Vue,
- Salle Amanda MILLS,
- Cave de la Sénéchaussée.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est possible de demander des subventions pour les études et la réalisation des travaux de mise en conformité et demande au conseil la possibilité de faire ces demandes de subventions.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** : Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions pour la mise en conformité des établissements communaux suivants :
 - l'Espace Points de Vue,
 - la salle Amanda MILLS,
 - La cave de la Sénéchaussée.
- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus



Le Maire,

François LE MOING